

COMMUNE DE FRETEVAL



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Service de l'assainissement collectif



Exercice 2014

COMMUNE DE FRETEVAL (LOIR-ET-CHER)

I. CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014.

La commune de FRETEVAL n'a pas transféré sa compétence d'assainissement collectif.

Par délibération en date du 11 mars 2009, elle a transféré sa compétence d'assainissement non collectif à la Communauté de Communes du Haut Vendômois (SPANC), Place Pierre Genevée à Fréteval (41160).

I.1 Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie directe.

La commune prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs.
Gestion des abonnés	accueil des usagers
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

Maire : Bernard PILLEFER

Secrétaire : Séverine MAHOUDEAU jusqu'au 28 février 2015,

Secrétaire : Nathalie SAILLARD depuis le 1^{er} juin 2015

Agent technique responsable du réseau : Jean-Claude JOURNET

Agent technique remplaçant : Ghislain BERTIN

II. INDICATEURS TECHNIQUES

II.1 Caractéristiques du service

Abonnés du service

Abonnés	2013	2014	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	556	568	1,28%

II.2 Stations d'épuration

1 - Station en centre bourg

Traitement des effluents

Type de station :

traitement biologique par boues activées

Lieu-dit :

Le Bouclou, rue Auguste Moreau



Capacité nominale : 950 EH
Rejet
Soit un nombre de 568 foyers pour 2014

Données techniques

	DBO5	DCO	MES	NKJ	NGL	PT	Débit
Capacité de traitement nominal du système d'assainissement							
Capacité nominale de la station d'épuration	57 Kg/j						150 m3/j

GLOSSAIRE

DCO : demande chimique en oxygène
DB05 : demande biologique en oxygène pendant 5 jours
MES : matières en suspension

NTK : Azote Kjeldhal
PT : Phosphore total
Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DB05 par jour

Seules les données effectivement disponibles sont reportées.

2 – Station « Le Plessis »

Traitement des effluents

Type de station : roseaux, filtre à Macrophytes
Lieu-dit : Le Plessis
Capacité nominale : 150 EQH
9 kg de DBO 5/j
22,5 m3/j

Rejet
Soit un nombre de 24 foyers pour 2014

III. INDICATEURS FINANCIERS

III.1 Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'assainissement collectif s'élève à :

	2013	2014	Variation
Pour la collectivité	74 917,36 €	82 388,10 €	9,97%

La collectivité a, en outre, perçu les sommes suivantes :

Quote-part des subventions d'investissement	21 442,00 €
Redevance Pollution domestique	8 186,86 €
TOTAL CUMULE	102 701,36 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 1^{er} janvier 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014
Encours	467 753,74 €	382 063,03 €
Annuité à venir	61 486,00 €	61 169,10 €

Travaux

L'état ci-dessous fait apparaître la liste et le montant financier des travaux réalisés pendant l'exercice 2014 :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT TTC
Pompe d'assainissement	2 109,60 €
Pompe de relevage station épuration	1 838,04 €

III.2 Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés semestriellement par le SIAEP Fréteval St Hilaire. Les abonnements sont payables annuellement à terme échu. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, le Conseil Municipal vote les tarifs qui découlent des charges du service calculées sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

III.3 Le prix de l'assainissement collectif

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe (€ HT)	Abonnement ordinaire	20,00 €	20,00 €	0,00%
Tranches € HT/m ³)	le m ³	1,65 €	1,65 €	0,00%
Agence de l'eau Loire Bretagne (red.pollution et réseaux de collecte)		0,1900 €	0,1900 €	0,00%
Taxe puits par personne		80	80	0,00%

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation
Collectivité	218,00	218,00	0,00%
Agence de l'eau Loire Bretagne	22,80	22,80	0,00%
Total (€ TTC)	240,80 €	240,80 €	0,00%

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00%

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2013 est égal à 2,01 €

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ en 2014 est égal à 2,01 €

III.4 Le prix du branchement de l'assainissement (après tranches de travaux assainissement eaux usées domestiques)

Evolution du tarif

1 ^{er} jan 2013	1 ^{er} jan 2014	Variation
350,00	350,00	0,00%